

- Alors que la répression ne cesse de
- Cette politique de «tolérance zéro» montrant
- Le Portugal est un excellent exemple

DOSSIER SOCIÉTÉ

DROGUES : POURQUOI IL FAUT DÉPÉNALISER

Les usagers de drogues sont pourchassés et condamnés en France en raison de leur consommation avec une sévérité que connaissent peu de pays européens. Cette répression contribue en outre à les éloigner des systèmes de soin. Les peines ont été durcies d'année en année et le nombre d'interpellations n'a jamais été aussi élevé. Cette répression tous azimuts n'a pourtant aucun effet sur les consommations, puisque les usagers n'ont jamais été aussi nombreux en France : 500 000 personnes consomment quotidiennement du cannabis. Depuis quelques semaines, des voix à gauche s'élèvent pour remettre en cause la pénalisation de l'usage de drogues. Récemment, une commission de l'ONU présidée par Kofi Annan a pris acte de l'échec patent de la « guerre à la drogue » chère à Richard Nixon et à Ronald Reagan. Cette commission appelle d'abord à décriminaliser l'usage des drogues. L'exemple du Portugal, qui a obtenu de bons résultats alors que la situation y était désastreuse, prouve l'utilité d'une telle mesure (voir le

reportage ci-dessous). Surtout, la commission de l'ONU appelle les États à « *expérimenter des modèles de régulation légale des drogues* ». Donc à mettre fin à la prohibition.

En France, ces propositions ont trouvé un écho à travers les appels du maire de Sevrans, Stéphane Gatignon, confronté dans sa ville à l'un des trafics de cannabis les plus importants d'Île-de-France, en faveur de la « *dépénalisation de l'usage de toutes les drogues et la légalisation du cannabis* ». De même, Daniel Vaillant et une vingtaine de parlementaires rendent cette semaine le rapport d'un groupe de travail qui conclut à la nécessité d'une « *légalisation contrôlée du cannabis* ». En face, les opposants au changement de législation continuent de croire que réprimer davantage permettrait d'éradiquer les drogues – ou du moins d'en diminuer l'usage. Or, il est impossible de hausser encore un peu plus le niveau de la répression, sauf à créer des dizaines de milliers de places de prison. Il faudra donc, tôt ou tard, changer de politique.

...Olivier Doubre

Le Portugal réprime moins, soigne plus

La législation portugaise a décriminalisé en 2000 l'usage de toutes les drogues illicites pour privilégier une approche de santé publique. Avec des résultats positifs. Reportage.

Lisbonne, mercredi 15 juin 2011, 10 heures du matin. Composée d'un médecin, d'éducateurs et de plusieurs infirmiers, l'équipe mobile de distribution de méthadone et d'échanges de seringues de l'association Ares do Pinhal vient de garer ses deux bus sur le bas-côté de la voie rapide qui traverse les quartiers défavorisés de l'est de la capitale portugaise. Aux alentours, des cités HLM s'élèvent au milieu des terrains vagues. Quelques héroïnomanes accourent à pied, visiblement pressés de boire leur sirop de méthadone. Les unes après les autres, des voitures s'arrêtent à proximité : une mère de famille

d'une soixantaine d'années, un homme à l'apparence de cadre supérieur... Chacun donne son numéro d'identifiant, garant de son anonymat. L'infirmier parcourt alors sa fiche individuelle et lui délivre d'abord ses médicaments – avant son dosage de méthadone. Une façon de s'assurer que la personne suit bien son traitement, le plus souvent contre le sida ou la tuberculose. **Soudain, une voiture de police** se range à côté des bus. Personne ne semble y prêter attention, et, encore moins, ne tente de fuir. Les agents font alors descendre un homme d'une trentaine d'années, lui enlèvent ses menottes et l'accompagnent jusqu'à l'infir-

mier, qui, grâce à son numéro, lui délivre le produit de substitution. L'homme, interpellé pour un petit délit sans rapport avec l'usage de drogues, s'apprête à être placé en garde à vue. Mais les policiers préfèrent qu'ils ne soient pas en manque dans leurs locaux.

Tout simplement impensable en France, où la police guette parfois les personnes à la sortie de ce type de dispositif de réduction des risques. Cette scène illustre bien les rapports entre les forces de l'ordre, les usagers de drogues et les équipes de réduction des risques au Portugal depuis la loi n° 30 de novembre 2000, qui a décriminalisé l'usage de toutes les drogues illicites et leur détention jusqu'à une quantité de dix jours de consommation.

Avec cette nouvelle législation, le Portugal a opté pour une politique volontariste de santé publique. Un choix dicté à l'époque à

s'intensifier, la consommation de drogues augmente en France. son inefficacité, des voix s'élèvent pour demander la fin de la prohibition. des effets positifs d'une approche différente.



la fois par l'urgence et la raison. La situation dans les années 1990 en matière de drogues était en effet désastreuse. On estimait alors, dans ce petit pays d'à peine 10 millions d'habitants, que plus de 1 % de la population avait une dépendance à l'héroïne, soit au moins 100 000 personnes. Le virus du sida et les hépatites se propageaient à une vitesse terrifiante et les overdoses étaient nombreuses. Comme le rappelle le Dr João Goulão, médecin communiste qui dirige le puissant Institut des drogues et des toxicodépendances (IDT, voir entretien p. 20), « à l'époque, chaque famille portugaise était, de près ou de loin, touchée. Selon les enquêtes de l'Union européenne, "la drogue" était, en 1995, la "première préoccupation des Portugais", loin devant le chômage ou le logement ! » Une préoccupation aujourd'hui à la 13^e ou 14^e place.

Dans la périphérie de Lisbonne, un *barrio* insalubre, Casal Ventoso, était devenu la première « scène » de consommation et de deal d'héroïne et de cocaïne en Europe, avec plus de 3 000 usagers de drogues concentrés dans ses ruelles.

La législation prohibitionniste en place depuis les années 1970, de fait, n'arrivait

pas à juguler le problème ni à apporter des réponses efficaces en termes de santé publique. Le changement a pu avoir lieu grâce à la volonté d'un homme politique, José Socrates, ministre socialiste alors chargé de la Jeunesse (plus tard Premier ministre, jusqu'à la victoire de la droite il y a moins d'un mois), et l'appui d'un *think tank* antiprohibitionniste, Soma, comprenant d'éminentes personnalités du pays (juristes, médecins, économistes, etc.) mobilisées depuis 1994.

Avec pour principal argument face aux tenants de la répression : « Vous voulez aider les toxicodépendants, les faire soigner, et la meilleure démarche, selon vous, c'est de commencer par les poursuivre et les mettre en prison ? » Après de nombreuses consultations (notamment des experts de Soma), José Socrates fut bientôt convaincu de la nécessité de « *décriminaliser* » l'usage de tous les produits illicites et leur détention, pour mettre en place une politique efficace de santé publique. Si l'usage reste interdit, il ne constitue plus un crime ou un délit. Il reste néanmoins passible de sanctions administratives. Le juriste João de Menezes Ferreira, fondateur et président

de Soma, se souvient : « *L'enjeu majeur était pour nous la décriminalisation de la consommation. Socrates voulait maintenir la façade formelle d'un système d'interdiction avec sanctions, notamment face à une opposition qui agitait peurs et fantasmes. Nous avons donc fini par adopter un système à mi-chemin, qui puisse se réclamer d'une vision humaniste des consommateurs de drogues, avec des sanctions, certes, mais qui ne relèvent pas du droit pénal.* »

La grande innovation a été la création de commissions dites « de dissuasion », placées sous l'autorité du ministère de la Santé (et non de la Justice), devant l'une desquelles, en cas d'interpellation, l'usager est tenu de se rendre dans les 72 heures, s'il n'est pas en possession d'une quantité supérieure à dix jours de consommation, quel que soit le produit.

Composée d'un juriste, d'un psychologue et d'un médecin, la commission évalue le parcours de l'usager et ses consommations. Elle lui propose alors un traitement de substitution, une aide psychologique ou d'autres formes de soutien. L'usager n'est pas obligé de suivre ces propositions : il doit seulement ne pas réparaître devant la commission dans

En France, 500 000 personnes consomment quotidiennement du cannabis.

OUDENAARDEN/AFP

un délai de six mois. Sinon, il est sanctionné pénalement, et risque une amende jusqu'à 600 euros.

João Goulão souligne que « le rôle le plus important des commissions est la prévention. Aussi, la police, spécialement formée, interpelle surtout les jeunes consommateurs, et les commissions essaient d'abord de comprendre où en sont ces jeunes, s'il y a des risques d'une entrée dans une dépendance lourde, ou s'il s'agit d'une consommation occasionnelle ou récréative. »

Avec 17 de ces commissions dans tout le pays, le Portugal privilégie donc le suivi des usagers de drogues et la prévention. L'an dernier, 7 000 personnes environ sont passées devant une telle commission, dont 2 000 à Lisbonne. En parallèle, les centres de soins et les traitements de substitution ont bénéficié d'un large développement depuis 2001.

Du côté de la police, l'approche a été

Les forces de l'ordre assurent une fonction de médiation entre les usagers et les habitants. Et concentrent leurs efforts contre le gros trafic et la criminalité organisée.

complètement modifiée. Les fonctionnaires ne passent plus leur temps à pourchasser les consommateurs et ferment même les yeux jusqu'à un certain point sur le petit trafic. Dans les quartiers touchés par celui-ci, la violence a incontestablement baissé d'un cran, et les forces de l'ordre assurent aussi une fonction de médiation entre

les usagers et les habitants. Elles concentrent ainsi leurs efforts contre le gros trafic et la criminalité organisée. Non sans succès : les saisies sont en hausse depuis 2001 dans ce pays situé sur la route de la cocaïne sud-américaine et du haschich marocain vers l'Europe.

Au bout de dix ans, les Portugais n'ont pas à rougir de leurs résultats. La consommation a certes un peu augmenté dans la population générale, mais elle diminue chez les 15-20 ans (de 10,8 % à 8,4 %) et, selon l'IDT, « les résultats des études en milieu scolaire confirment cette baisse ». En fait, c'est surtout l'âge des consommateurs les plus réguliers qui augmente, signe d'un vieillissement des plus dépendants. La petite délinquance liée au trafic a chuté, résultat direct de l'entrée de plus de 40 000 usagers (les plus lourds) en traitements de substitution, ce qui a également fait diminuer la consommation par injection.

Si João Goulão n'attribue pas « de vertu miraculeuse à la décriminalisation », le cadre légal mis en place en 2001 n'a, selon lui, « absolument pas agi négativement sur l'évolution du phénomène ». Lors de la dernière campagne électorale en mai dernier, aucune formation politique en tout cas n'a prôné sa remise en cause.

—O. D.

« Des milliers d'héroïnomanes »

João Goulão, président de l'Institut portugais des drogues et toxicodépendances (IDT), rappelle les difficiles années 1980 dans son pays.

« Lors de la révolution des Œillets, en 1974, nous sortions d'un régime fasciste et autoritaire. Le pays était isolé depuis des décennies et n'avait pas connu de mouvements contre-culturels comme aux États-Unis et dans les autres pays d'Europe. La société était donc ignorante, naïve même, par rapport aux drogues. Il n'y avait aucune prévention. En revanche, avec la décolonisation et la fin des guerres en Angola et au Mozambique, les soldats et des Portugais qui, là-bas, consommaient ces produits, en ont rapporté en grande quantité. Avec la libéralisation des mœurs, la société portugaise a vu la consommation de drogues augmenter, sans que les gens sachent bien la différence entre un joint et une injection d'héroïne.

Dès le milieu des années 1980, le pays comptait des dizaines de milliers d'héroïnomanes. Une sorte de marché de la désintoxication, avec des sociétés privées spécialisées, s'est alors développée sans contrôle, et sans grands résultats non plus. En 1986, le premier centre public de traitement des toxicodépendances a ouvert à Lisbonne, mais la législation répressive n'encourageait pas les gens à se tourner vers le système de soins, par peur d'être repérés par la police ou les tribunaux. La réforme a permis de rompre avec cette situation désastreuse, et les résultats sont positifs. Néanmoins, avec la crise actuelle et le chômage en hausse, je suis inquiet pour les années à venir, en particulier en ce qui concerne la consommation d'alcool. »

—Propos recueillis par Olivier Doubre



France : le débat s'ouvre enfin

Des personnalités s'élèvent contre une répression absurde des usagers, inefficace et source de délinquance. Une commission parlementaire propose une légalisation contrôlée gérée par l'État.

Ce sont des données que beaucoup de Français ne connaissent pas, ou mal. Le nombre d'usagers de cannabis (et des autres drogues illicites) continue d'augmenter en France. Ainsi, plus de 9 000 d'entre eux, dont 90 % de consommateurs de cannabis, ont été incarcérés en 2009 (5 241 en 2005) pour « usage simple » ou « usage et détention ». Or, il est difficile de consommer un produit sans faire acte de détention. Championne en Europe de la politique dite de « tolérance zéro » pour chaque infraction à la loi du 31 décembre 1970

sur les stupéfiants, la France voit le nombre de personnes les ayant testés sans cesse en hausse. Rien que pour le cannabis, drogue considérée comme moins nocive que le tabac ou l'alcool (1), même s'il ne s'agit pas d'en nier les risques, le nombre de consommateurs quotidiens est estimé à plus de 500 000. Les consommateurs réguliers (au moins une fois par mois) seraient plus de 4 millions. Alors qu'en 2005, 12,4 millions de Français y avaient goûté, ils sont au moins un million de plus (13,4 millions) en 2010, selon le nouveau rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanie (OFDT), qui paraît cette semaine. Soit près d'un tiers de la population.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de 1970, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, les interpellations pour usage sont passées en quarante ans de quelques milliers à plus de 120 000 en 2010 (dont 90 % pour le cannabis), tandis que celles concernant la vente et/ou l'acquisition (le petit trafic), tout comme celles concernant le trafic proprement dit, ont à peine franchi le seuil des 10 000 arrestations. Mieux, contrairement aux condamnations effectives pour usage, celles pour trafic auraient même diminué ces dernières années ! Ce sont donc principalement les consommateurs qui sont poursuivis.

Surtout, une telle politique n'a fait qu'éloigner les consommateurs des structures de soins, sans calmer leurs ardeurs à la consommation. Parallèlement, les scènes de deal sont de plus en plus nombreuses – et violentes. Le maire de Sevran, Stéphane Gagnon (voir p. 22), a récemment mis en lumière ce phénomène, avec des fusillades entre dealers qui menacent la sécurité des habitants, et s'est déclaré en faveur de la dépénalisation du cannabis, censée selon lui enlever le marché aux trafiquants. Certains lui ont rétorqué que les dealers se reporteront sur d'autres produits, tels que la cocaïne, dont la consommation, elle aussi, explose en France depuis plusieurs années (toujours selon l'OFDT). Sans doute. Mais le marché des drogues dures est bien plus restreint que celui du cannabis...

Ancien ministre de l'Intérieur de Lionel Jospin et élu PS du XVIII^e arrondissement

de Paris, où le trafic de stupéfiants est là aussi, et depuis très longtemps, solidement implanté, Daniel Vaillant s'apprête à rendre public le rapport d'une commission de parlementaires arrivée, elle aussi, à la conclusion de l'urgence de changer d'approche en matière d'usage de drogues et de prohibition. Mais elle va plus loin en proposant une légalisation « contrôlée ». L'État aurait la charge de produire (ou de surveiller la qualité) et de commercialiser le cannabis, à travers un système de réglementation proche de celui de l'alcool (interdiction de vente aux mineurs, pour la conduite automobile, etc.). Daniel Vaillant s'appuie sur les récentes conclusions de la Global Commission on Drug Policy de l'ONU (où siégeaient Kofi Annan, des anciens présidents du Mexique, du Brésil, de la Colombie, ou l'ex-secrétaire d'État américain George Shultz...), qui, constatant l'échec de la « guerre à la drogue » engagée dès 1971 par Richard Nixon, prône « d'encourager l'expérimentation des gouvernements avec des modèles de régulation légale des drogues (en particulier le cannabis) afin de réduire le pouvoir de la criminalité organisée et protéger la santé et la sécurité des citoyens ».

Daniel Vaillant martèle qu'« il ne s'agit plus de prôner une abstinence illusoire mais de modérer la consommation des Français ». Et de conclure : « Sur le plan de la santé publique, la légalisation contrôlée permet, grâce à l'encadrement de la production et de la distribution, d'instaurer une politique de réduction des risques : elle offre les moyens nécessaires à l'encadrement de la consommation de cannabis et à la sanction des abus nuisibles pour la société. »

Face à ces propositions, la droite française dans sa quasi-totalité (sauf Dominique de Villepin, qui s'y est dit favorable) mais aussi une partie de la gauche (dont Manuel Valls et Ségolène Royal) ont réagi de façon caricaturale (« Je ne veux pas que notre pays offre aux collégiens un avenir de drogue », dicit Claude Guéant, sic !) et restent persuadées de l'illusoire « valeur de l'interdit ». Alors qu'on sait que le cadre légal n'entre en rien dans le choix individuel de consommer ou non. Le débat s'ouvre à peine. Il sera sans doute présent durant la campagne présidentielle. Puisque les dommages connexes de la prohibition sont bien supérieurs à son peu de résultats, il serait logique de changer de politique. Pour la santé des consommateurs et la sécurité de tous.

...O. D.

(1) Cf. le rapport Roques de 1995 pour le ministère de la Santé : La Dangerosité des drogues, Odile Jacob, 1999.

L'«anti-prohibitif» de Sevrans

La ville dont il est le maire est la plaque tournante du cannabis dans le nord de l'Île-de-France. Stéphane Gatignon est en guerre, quitte à lâcher l'idéologie pour le pragmatisme. Portrait.



salariat » exploité par les semi-grossistes, eux-mêmes sous la coupe des tenants du trafic, qui blanchissent leurs millions dans l'immobilier... Dix ans que Gatignon se bat. Mais le deal, dopé par la crise, s'est intensifié.

En août 2009, l'élu manque de jeter l'éponge. Une nuit, un incendie dans le quartier des Beaudottes provoque la mort de cinq personnes, dont trois enfants. « *Personne, ni grande force politique, ni député, ni ministre, ne s'est rendu à la commémoration !* », lâche-t-il avec une amertume toujours vivace. « *Ce jour-là, je me suis dit : "Soit t'arrêtes, soit tu vas au bout et tu acceptes certaines ruptures pour faire bouger la société."* »

En réalité, c'est lui qui vire sa cuti. Quelques mois après l'accident, celui qui a eu la chance d'avoir des parents communistes quitte le PC, rallié à 15 ans. Trois ans après avoir appelé à voter Marie-George Buffet à la présidentielle, il franchit le Rubicon et conduit la liste Europe Écologie-Les Verts (EELV) aux régionales de 2010. Déclenchant ainsi une guerre ouverte avec le député-maire communiste François Argensi, qui avait propulsé le gamin d'Argenteuil à la mairie de Sevrans en 2001...

C'est que dorénavant Stéphane Gatignon préfère aux vieilles pratiques des « *partis issus du XX^e siècle* » la « *société du débat* » portée par Cohn-Bendit et Bové. L'ancien « *refondateur* » estime que, crise écologique oblige, « *on ne peut plus être productiviste comme avant* ». Même le communisme est un « *patrimoine* » qui « *a fait son temps* ». Reste que de Hue à Hulot, qui a déclaré sa candidature en avril sur les terres sevranaises, il y a comme un fossé. Gatignon affirme l'avoir comblé grâce, entre autres, au *Manifeste pour la Terre* de Gorbatchev... « *Il cherchait surtout un ascenseur pour monter l'échelle politique : il a trouvé EELV* », grince Clémentine Autain, une vieille copine des années PC. Pragmatique ou opportuniste, Stéphane Gatignon ? S'il reste discret sur ses ambitions futures, à EELV, on murmure que le

chouchou des médias s'est tiré une balle dans le pied avec cette histoire de dépénalisation. C'est sûr que parler à tous vents de champs de chanvre aux portes de Paris peut faire mauvais genre... « *Moi, j'ai trouvé courageux qu'il pose le débat* », tranche Clémentine Autain.

Moins au goût de cette dernière, les récentes prises de position sécuritaires de l'élu. Le 3 juin, Gatignon implore en effet publiquement le ministre de l'Intérieur d'envoyer des casques bleus pour faire cesser les règlements de comptes et « *les mecs qui se tirent dessus* » depuis deux mois. À EELV, qui prône la résolution pacifique des conflits, on encaisse. « *Tout le monde a été ébranlé... En même temps, il faut du courage à un maire écolo pour défendre cette position !* », souligne Emmanuelle Cosse, ancienne présidente d'Act Up aujourd'hui élue EELV. « *C'était une manière de taper du poing sur la table car je demandais de l'aide depuis longtemps, mais c'était comme si je pissais dans un violon.* »

C'est sûr que de parler de champs de chanvre aux portes de Paris peut finir par faire mauvais genre...

C'est triste d'en arriver là », dit aujourd'hui Gatignon.

Pourtant, la sauce prend. Depuis, hélicoptères de la gendarmerie et camions de CRS quadrillent 24 h/24 les points chauds. Les dealers sont sur les dents, qui voient partir en fumée leur moyen de subsistance... « *En ce moment, c'est très tendu car les enjeux financiers sont énormes*, souffle Stéphane Gatignon. *Mais, au moins, les gens peuvent enfin rentrer chez eux en sécurité.* » Quitte à ce que les réseaux se reforment dans les villes limitrophes...

Un écolo qui témoigne des vertus de la manière forte, drôle de symbole. Lui ne voit pas vraiment où est le mal : « *Je suis contre la militarisation, mais à Sevrans, où il y a eu cinquante tirs dans le quartier, on est déjà dans un état d'exception !* » Les idéaux ont fait long feu, balayés par l'épreuve de la réalité. Au point de se « *Valls-iser* » un peu ? La comparaison ne le fait pas tiquer plus que ça : « *Manuel Valls est plus intéressant que bon nombre d'élus qui n'ont pas de discours sur le fond.* »

Sur le fond, justement, les deux jeunes « *maires de banlieue* » les plus célèbres de France n'ont pas grand-chose à voir. La vidéosurveillance, vantée par l'édile d'Évry, est la bête noire de l'élu de Sevrans. Quant aux polices municipales (armées, si possible, pour Valls), elles sont « *une forme d'antirépublicanisme* » pour Gatignon. C'est ce qu'il expliquera dans un ouvrage à paraître à l'automne. Un nouveau cheval de bataille en perspective.

—Pauline Graulte

Des faux airs de Besancenot : allure juvénile, yeux clairs, cheveux blond-roux. Le verbe rapide et sûr. Le tutoiement facile, l'argot assumé. Stéphane Gatignon, 41 ans, est le maire de Sevrans, en Seine-Saint-Denis. Et, depuis quelques mois, le porte-voix médiatique de la dépénalisation en France. Cette conviction qu'il faut sortir de la « *prohibition* » – légalisation du cannabis, dépénalisation de l'usage des drogues dures –, Stéphane Gatignon ne se l'est pas forgée par principe ou par idéologie. Mais parce que nécessité fait loi. Nécessité de « *soigner les personnes malades* » et d'« *en finir avec les dealers* », le titre de son dernier livre (1), dans lequel il témoigne de l'augmentation des « *morts violentes* » liées au trafic dans sa ville.

À Sevrans, commune parmi les plus pauvres de France, s'est constitué un réseau « *à la Gomorra* (2) ». Une demi-douzaine de points de vente. Des centaines de petits dealers armés qui tiennent les cages d'escalier et demandent aux habitants leur carte d'identité pour rentrer chez eux. À l'opposé des clichés, ces dealers, dans leur majorité, « *prennent tous les risques et gagnent entre 800 et 1 400 euros par mois, sans Sécurité, sans vacances* », dit Gatignon. Un « *petit*

(1) Grasset, 2011.

(2) Nom du livre (adapté au cinéma par Matteo Garrone) que Roberto Saviano a consacré à la mafia napolitaine (Gallimard, 2007).



l'argent facile, ces adolescents mettent le doigt dans un engrenage. Pour ces gamins qui gravitent autour des dealers, et qui se sont souvent accoutumés à une forte consommation, les sommes gagnées constituent l'argent de poche, voire pour certains l'équivalent d'un Smic. « *Ce sont les petits galériens des quartiers... Ils ne sont jamais sereins*, témoigne Yann (1), ex-petit vendeur. *Ils sont constamment sous pression par rapport aux acheteurs ou aux "grossistes", qui leur demandent de vendre toujours plus, ou de vendre de la merde.* » À cette pression s'ajoute celle de la police, qui s'est concentrée sur le bas de l'échelle, poussée par la

Les travailleurs sociaux observent des addictions très ancrées chez les jeunes les plus fragiles socialement.

FURLONG/GETTY IMAGES/AFP

Les travailleurs sociaux en première ligne

La dépénalisation changera-t-elle quelque chose pour des gamins qui n'ont aucune perspective d'avenir ? Témoignages d'éducateurs de prévention de la délinquance, à Grenoble.

Grenoble, agglomération étudiante et sportive de 530 000 âmes : comme ailleurs, le marché du cannabis a le vent en poupe depuis le début des années 1980. Les travailleurs sociaux dénoncent des situations d'addiction très ancrées chez les jeunes les plus fragiles socialement. « *Certains ont besoin de fumer 10 à 15 joints par jour* », explique un éducateur de prévention de la délinquance à Grenoble. « *Il y a un manque de confiance en soi réel chez ces jeunes, et le cannabis empêche de se prendre la tête, de devenir fou et de tout casser. C'est un antidépresseur puissant* », analyse Carole Riondet, psychologue dans le petit quartier populaire de Mistral, au sud de Grenoble.

Les consommateurs se cachent de moins en moins pour fumer du cannabis. Le tabou étant presque tombé, les collectivités locales mettent déjà en place des mesures d'accompagnement. Tout dépend alors de la volonté politique de chaque commune. « *Lorsque la consommation de cannabis est liée au groupe, nous pouvons travailler au plus*

près des jeunes pour les aider à s'en éloigner, en les sortant de leur mal-être, expose Pierre Brun, directeur du service prévention du Comité dauphinois d'action socio-éducative (Codase). *Nous connaissons les solutions, le tout est d'y investir des moyens.* » La

« L'alcool est un problème dramatique en dépit du fait qu'il est légal et entouré ».

dépénalisation ne serait donc pas une révolution, même si d'autres s'interrogent quand même sur le risque de « *banaliser quelque chose qui ne l'est pas* », comme le dit Carole Riondet : « *Nous nous apercevons, par exemple, que l'alcool est un problème absolument dramatique en*

dépit du fait qu'il est légal et entouré. » La problématique du trafic est encore plus délicate. Dans les réseaux très structurés, appelés par les médias les « *supermarchés de la drogue* », observés dans certains quartiers, parfois, les petites mains recrutées sont encore à l'école primaire. Attirés par la promesse de réussite et le mythe de

réduction des effectifs. Dans le département de l'Isère, la brigade des stupéfiants de la police nationale devrait passer de huit à six officiers, après le non-remplacement de deux départs, pour couvrir un bassin de 1,2 million de personnes. Privées de moyens d'enquête, les forces de l'ordre procèdent donc par coups de filet ponctuels, sur signalement ou flagrants délits, qui touchent les petits revendeurs. « *La dépénalisation ferait un peu baisser les tensions, elle pourrait permettre une redistribution des moyens policiers sur les gros trafiquants* », estime Pierre Brun

Après une interpellation, le trafic se reconstitue très rapidement autour des nouveaux candidats, qui ne manquent pas : des dizaines de jeunes attendent leur tour. Selon plusieurs témoignages, un dealer au bas de l'échelle, qui est détenteur d'un petit marché, peut gagner jusqu'à 2000 euros par semaine. Face à ce gain, les promesses d'insertion ne font pas le poids : les solutions de logement, de santé, d'emploi proposées par les éducateurs sont si rares et si peu crédibles. « *C'est un problème social global, c'est tout le système qui dysfonctionne* », insiste Carole Riondet.

Selon ces acteurs de terrain, il faut surtout réinvestir dans les outils d'accompagnement, l'école, les hôpitaux, la justice, pour retisser le maillage distendu. « *Nous sommes face à des groupes de jeunes qui n'ont aucune perspective. Ils vivent dans l'instant, multiplient les prises de risques*, raconte Pierre Brun. *Le cannabis n'est pas un facteur aggravant. Je dirais presque, au contraire, qu'il a des effets tranquilisants.* »

—Erwan Manac'h